

La vérité d'Etat sur le génocide des Arméniens : crétinisme ou cynisme ?

vendredi 13 janvier 2012, par [Jean-François Bayart](#)

Lorsqu'il s'agit de servir l'intérêt général de la Bêtise, l'union nationale s'effectue aisément en France. Et une Grande Coalition de l'hypocrisie est prompte à aller au charbon. A quelques voix courageuses près, l'Assemblée nationale a donc adopté, le 22 décembre, une proposition de loi d'origine UMP, mais surfant sur un texte précédent d'initiative socialiste, qui réprime la négation des génocides reconnus par la France, dans le vertueux souci d'harmoniser son droit avec le droit européen. Les députés ne pouvaient être plus entortillés et moins honnêtes. Chacun savait qu'il était question de la Grande Catastrophe de 1915, mais l'événement ne fut pas explicitement mentionné dans le souci puéril d'apaiser la colère du gouvernement turc. Chacun savait que le seul objet de ce texte était la pêche aux voix arméniennes dans la région parisienne, l'agglomération lyonnaise et les Bouches-du-Rhône, à cinq mois d'échéances électorales décisives, mais cette préoccupation fut noyée dans un océan de larmes de crocodile et de bons sentiments. Enfin, chacun savait que cette proposition de loi était vaine puisque, si elle devait être adoptée par le Parlement, elle serait selon toute vraisemblance jugée anti-constitutionnelle, d'après Robert Badinter, pourtant peu suspect de complaisance à l'égard de la Turquie. Lorsque l'électorisme cafard s'enveloppe de tant de mots vertueux et se drape dans la mémoire de tant de morts, il est insupportable.

Passons sur l'incohérence d'un président de la République qui choisit lui-même d'agiter le chiffon rouge sous les naseaux du taureau turc au cours de son voyage officiel en Arménie, au moment où une opportunité inattendue d'exportation de la technologie nucléaire française, à laquelle il tient si fort, s'ouvrait à Ankara, et où son ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, s'employait à renouer les liens avec Recep Tayyip Erdoğan dans le contexte dramatique de la crise syrienne. En matière d'incohérence de sa politique étrangère, Nicolas Sarkozy n'en est pas à une embardée près. Et de toute façon le vrai problème ne réside pas dans le manque à gagner économique ou diplomatique que provoque ce vote. Ce serait peu cher payé si celui-ci servait la justice et la vérité qu'il prétend consacrer. Or, il n'en est rien, et c'est ce en quoi il est scandaleux, d'un double point de vue politique et philosophique.

Politiquement, il est effarant que l'Assemblée nationale française, dans le confort douillet de son hémicycle, n'ait pas recueilli l'avis des citoyens turcs, d'origine arménienne ou de confession musulmane, qui militent, au péril de leur liberté, voire de leur vie, pour la reconnaissance du génocide. Dans leur immense majorité, ceux-ci sont hostiles à un texte « contre-productif » qui va rendre leur travail « encore plus difficile », comme le disent respectivement deux d'entre eux, Cengiz Aktar et Baskin Oran [1]. Trois mois avant son assassinat par les forces de l'« Etat profond » turc, l'intellectuel d'origine arménienne Hrant Dink, qui réclamait à Istanbul la reconnaissance du génocide, déclarait lui-même que la proposition -socialiste- de loi mémorielle, en 2006, était « imbécile » et que, si elle devait être définitivement adoptée par le Parlement, il viendrait à Paris pour en nier la réalité historique, au nom de la défense de la liberté intellectuelle [2].

Ce sont en effet des citoyens turcs qui nous rappellent les dangers de l'histoire d'Etat. Eux qui en ont tant souffert sous des régimes outrancièrement répressifs, mais bénéficiant du soutien complaisant de la majorité des parlementaires français dans le contexte de la Guerre froide, et qui continuent d'en acquitter le prix fort au nom de la très polysémique « lutte contre le terrorisme » à laquelle Alain Juppé a apporté sa caution lors de sa dernière visite à Ankara, quand des dizaines de journalistes, d'universitaires, d'élus étaient embastillés sous son couvert pour trop sympathiser avec la cause nationale kurde [3].

L'histoire d'Etat, nous en sommes nous aussi prisonniers, et en l'occurrence cette nouvelle loi mémorielle, si elle était approuvée par le Sénat, nous y enfermerait encore un peu plus. Pour deux raisons.

La première d'entre elles est qu'elle escamote la responsabilité des Occidentaux eux-mêmes dans le génocide des Arméniens, en en faisant porter l'opprobre sur le seul Comité Union et Progrès et sur son légataire, la République de Turquie, dont néanmoins la culpabilité se résumerait, curieusement, à nier les faits, alors qu'il y aurait beaucoup plus à dire à ce propos. En réalité, les Européens sont impliqués dans la Grande Catastrophe de 1915 et dans ses prolongements : d'abord, parce qu'ils ont instrumentalisé le nationalisme arménien pour mieux affaiblir, voire dépecer, l'Empire ottoman, à partir de la fin du XIX^e siècle, et qu'ils l'ont ainsi rendu éminemment suspect et dangereux aux yeux du Comité Union et Progrès sans pouvoir lui fournir la moindre protection effective ; ensuite, parce qu'ils n'ont pas été particulièrement soucieux de sauver les populations arméniennes pendant la Première Guerre mondiale, soit parce qu'ils étaient les alliés de l'Empire ottoman, dans le cas de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, soit parce qu'ils n'étaient pas en mesure de le faire militairement, comme la France et l'Angleterre, alors même que la perspective du débarquement de leurs troupes aux Dardanelles précipitait la Grande Catastrophe ; enfin, parce que le compromis des puissances de l'Entente avec Mustafa Kemal, au lendemain de la guerre, abandonnait en rase campagne les forces nationalistes arméniennes, en Arménie même et en Cilicie, et les amenait à patronner la politique de purification ethnique en Méditerranée orientale, par échange de populations, dans le cadre du Traité de Lausanne (1923). L'histoire a donc été un peu plus compliquée que celle à laquelle s'arrêtent nos députés, sous la pression d'un lobby communautaire.

La seconde raison pour laquelle cette nouvelle loi mémorielle est philosophiquement nuisible est qu'elle ethnicise le génocide des Arméniens, autrement dit qu'elle prend pour argent comptant le raisonnement supposé des tueurs, si tant est que celui-ci ait été aussi cohérent, planifié et racialisé qu'on le dit, ce qui reste justement à prouver aux yeux des historiens non nationalistes, tant qu'ils peuvent encore exercer librement leur esprit critique à ce propos. Ce faisant, est escamotée la raison d'Etat qui a présidé au massacre : une raison d'Etat-nation qui s'est substituée à la raison d'empire, lors de la faillite des dynasties ottomane et habsbourgeoise [4]. La raison d'Etat-nation tend à être exclusive, la raison d'empire à être inclusive. La première tend à promouvoir une citoyenneté définie dans des termes ethnoconfessionnels, la seconde une appartenance politique organisée selon des médiations notabiliaires multiethniques, multiculturelles et multireligieuses. La première se conjugue dans l'absolu identitaire, la seconde dans le relatif du compromis politique et de l'acceptation de la diversité.

Notre monde reste tributaire du basculement d'un monde impérial à un monde d'Etats-nations, basculement dont le génocide des Arméniens a été le paroxysme, mais qu'a précédé (et engendré) la purification ethnique dans les Balkans et le Caucase au détriment des populations ottomanes musulmanes [5], et qu'a suivi le triomphe de la définition ethnoconfessionnelle de la citoyenneté dans cette région du monde : le conflit chypriote, les guerres de Yougoslavie dans les années 1990, les privilèges de l'orthodoxie en Grèce, la démocratie ethnique d'Israël, le formatage confessionnel du Liban ou de l'Irak sont les avatars de cette synergie entre la généralisation de l'Etat-nation et la globalisation capitaliste depuis le début du XIX^e siècle [6].

Avec tout le respect que l'on doit à son sens légendaire de l'universalité, la France n'échappe pas à cette histoire, elle dont la République laïque a toujours poursuivi avec le catholicisme la même partie de poker menteur que la République de Turquie avec le sunnisme hanéfite, qui a livré sa part juive aux nazis, et qui aujourd'hui peine à mettre sur un pied d'égalité, à défaut de fraternité, ses citoyens musulmans. La persécution de l'immigration par l'Union européenne, l'instauration d'une dictature ethniciste en son sein, sur les rives du Danube, montrent que tel reste l'enjeu primordial de notre vie publique : sommes-nous enfin prêts à nous émanciper du péché originel de l'Etat-nation qui en a fait une machine de mort depuis deux siècles, bien que l'on vît en lui un instrument de la liberté ?

La Révolution française ayant été l'un des grands moments fondateurs de l'idée nationale, nos députés eussent été bien inspirés de contribuer à son inventaire critique, plutôt que de partir à la pêche aux voix communautaires et de mettre un peu plus dans la difficulté ceux qui, en Turquie, luttent pour

l'établissement de la vérité historique et la conception universelle de la citoyenneté. Mais sans doute est-ce espérer à mauvais escient, en ces temps électoraux où chacun s'échine à réciter le catéchisme républicain pour ne pas en laisser le privilège à son adversaire, sur l'air bien connu : « Plus national que moi, tu meurs ! »

Sources

Article original publié sur Mediapart le 10 Janvier 2012 sous le titre « [La vérité d'Etat sur le génocide des Arméniens : crétinisme ou cynisme ?](#) » - Edition : Les observateurs 2012

Notes

[1] Le Temps, 29 décembre 2011 et La Croix-L'Événement, 26 décembre 2011. Voir aussi l'entretien avec Vincent Duclert in Le Monde, 30 décembre 2011.

[2] Hrant Dink, « La loi interdisant la négation des génocides est une loi imbécile », L'Express, 26 janvier 2006 : « La proposition de loi française est un texte répressif que je place au même rang que la loi turque qui interdit de parler de génocide. Si elle était adoptée en France, j'irais chez vous la violer, en niant le génocide, tout en demandant pardon à mes ancêtres. Car ce texte est, comme l'article 301 du code pénal turc, une loi imbécile ».

[3] Jean-François Bayart, « [La fuite en avant de Recep Tayyip Erdoğan](#) » (11 novembre 2011)

[4] Jean-François Bayart, L'Islam républicain. Ankara, Téhéran, Dakar, Paris, Albin Michel, 2010 et Jane Burbank, Frederick Cooper, Empires. De la Chine ancienne à nos jours, Paris, Payot, 2011.

[5] Justin McCarthy, Death and Exile. The Ethnic Cleansing of Ottoman Muslims, 1821-1922, Princeton, The Darwin Press, Inc., 1995.

[6] Jean-François Bayart, Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation, Paris, Fayard, 2004 et L'Illusion identitaire, Paris, Fayard, 1996.